

FORMATION CONTINUE

Pratiques Laboratoire de l'IFTS (PLI) CONTROLE PROPRETE PARTICULAIRE : PRATIQUES D'EXTRACTION ET DE COMPTAGE PAR MICROSCOPIE

Programme:

Eléments de théorie

Origine de la pollution particulaire (0,5h)

- Origine de la pollution
- Les conséquences

Les méthodes d'extraction (1h)

- Le principe opératoire de l'extraction
- Les techniques opératoires d'extraction à disposition

La quantification de la pollution particulaire (2,5h)

- Les appareils de mesure disponibles
- Les codes de pollution standardisés
- Edition et validation d'une gamme d'extraction

Laboratoire : éléments de manipulation

Pratiques d'extraction et de comptage par microscopie (3h)

- Mise en œuvre d'une extraction de pollution en laboratoire
- Quantification de la pollution sous microscope optique
- Identification de la nature de la pollution particulaire sous MEB EDX
- Edition d'un rapport

Démonstration d'essais en laboratoire par un technicien

Téléphone: +33553958394

Email: ifts@ifts-sls.com



FORMATION CONTINUE

Pratiques Laboratoire de l'IFTS (PLI) CONTROLE PROPRETE PARTICULAIRE : PRATIQUES D'EXTRACTION ET DE COMPTAGE PAR MICROSCOPIE

Objectifs pédagogiques :

- Connaître l'environnement nécessaire pour effectuer un contrôle propreté particulaire
- Connaître les différentes étapes d'un contrôle propreté particulaire
- Connaître les réglages du microscope pour effectuer une lecture de membrane (un comptage)
- Savoir interpréter les résultats du comptage par microscopie et déterminer la classe de propreté d'une pièce
- Savoir établir une procédure de routine de contrôle de pollution particulaire

Méthodes et matériels pédagogiques :

Une démonstration en laboratoire par un technicien est prévue : extraction d'une pièce, lecture d'une membrane par microscope optique et ouverture sur l'utilisation d'un MEB-EDX.

Au préalable, une 1^{ère} partie pour présenter des éléments de théorie se déroulera en salle avec des exposés s'appuyant sur une vidéo-projection et des échanges interactifs avec les participants.

Prévoir, si possible, une blouse et une paire de chaussures de sécurité.

Résultats attendus : Connaître les différentes étapes d'un contrôle propreté. Aide à la rédaction d'un rapport de contrôle de pollution particulaire.

Prérequis : Avoir une connaissance des unités de mesure dimensionnelle et de l'utilisation d'un microscope. Faire preuve de rigueur et de précision.

Intervenant: Nicolas PETILLON, Directeur technique

Publics: Techniciens de Services Production, Procédés, R&D, Environnement, Méthodes et encadrants

Lieu: à l'IFTS à FOULAYRONNES (47 510)

Durée: 1 jour = 7 heures (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30)

Dates: 29 Septembre 2026

Participants: communiquer les Prénoms – NOMS et fonctions (1 bulletin d'inscription à remplir par personne)

Un **MINIMUM** de **3 stagiaires** toutes sociétés confondues **est requis**. L'IFTS se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si toutefois le nombre de participants n'est pas atteint ; dans ce cas, le stagiaire inscrit en sera averti au moins 2 semaines avant la date de réalisation. En cas d'annulation par l'IFTS, les sommes versées seront remboursées au client.

<u>Nature de la sanction :</u> Attestation de formation et sous QUALIOPI : Certificat de réalisation et Attestation d'assiduité. Accessibilité : Tout participant est invité à contacter le référent Handicap à propos de l'accès et de la participation à cette Formation, s'il le désire.

Organisme de formation continue – Convention: Si cette formation est à réaliser dans le cadre de l'assurance qualité et certification QUALIOPI applicable depuis le 03/01/2022, l'IFTS réalisera et animera cette formation en partenariat avec SUD MANAGEMENT ENTREPRISES – CS 20053 – 47901 AGEN CEDEX, organisme de formation n° 72 47 00330 47, certifié QUALIOPI, le 21/10/2020 (renouvelée le 21/10/2024) qui assurera la gestion administrative (rédaction d'une convention), comptable et la surveillance de la Qualité selon la certification QUALIOPI. Les frais de gestion correspondants s'élèvent à 20% du montant total de la prestation commandée.

Engagement de confidentialité et clause de propriété industrielle: L'IFTS d'une part et le partenaire de l'IFTS (SUD MANAGEMENT ENTREPRISES – CS 20053 – 47901 AGEN CEDEX) dans le cas d'une formation sous certification QUALIOPI (Convention entre IFTS et SUD MANAGEMENT ENTREPRISES n° 7528 signée des 2 parties le 03/01/2022), d'autre part, s'engagent à ne jamais publier ou porter à la connaissance de tiers tout ou autre partie des informations dont ils auraient pu avoir connaissance dans le cadre de la présente formation sans l'accord écrit préalable du client.